

## Les Cahiers de droit

### Liste des livres reçus



---

Volume 10, Number 2, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004610ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004610ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

(1969). Liste des livres reçus. *Les Cahiers de droit*, 10(2), 409–409.

<https://doi.org/10.7202/1004610ar>

---

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

fets économiques indésirables et ne vont pas à l'encontre de l'intérêt public. La tâche d'évaluer ainsi les conséquences économiques des ententes a été confiée à un tribunal judiciaire particulier, « The Restrictive Practices Court », créé par « The Restrictive Trade Practices Act » de 1956. Dans la présente étude, présentée sous forme de conférence à l'université Hébraïque de Jérusalem, l'auteur examine la composition, les pouvoirs et le fonctionnement de ce tribunal.

Il est intéressant de noter que ce tribunal est formé de juges de la « High Court » et de personnes provenant des milieux d'affaires. De plus, le tribunal peut déclarer une entente illégale en tout ou en par-

tie seulement, s'il juge que des effets économiques bénéfiques peuvent découler de certaines clauses.

Même si l'analyse faite par l'auteur dans cette plaquette est nécessairement sommaire, elle suffit à nous démontrer que la réglementation des ententes restrictives de concurrence au Royaume-Uni est beaucoup plus adapté aux réalités économiques contemporaines qu'au Canada où, en raison de notre législation à caractère criminel désuète, l'on envisage le problème de la restriction de la concurrence d'une façon purement légaliste, sans aucunement considérer les facteurs économiques.

YVON MARCOUX

### Liste des livres reçus

*Computers & the Law*, par Robert P. BIGELOW, éditeur, New York, Commerce Clearing House Inc., American Bar Association, 1969, 226 pages, \$9.50.

*Droit pénal général et législation pénale appliquée aux affaires*, par M. PATIN, P. CAUJOLLE, M. AYDALOT et Jean M. ROBERT, Paris, Presses universitaires de France, Bibliothèque de l'E.N.O.E.S., 1969, 378 pages, 35 F.

*Études offertes à André Audinet*, Faculté de Droit et des Sciences économiques d'Aix-en-Provence, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, 348 pages, 15 F.

*Grands services publics et entreprises nationales*, par J. M. AUDY et R. DUCOS-ADER, Paris, Presses Universitaires de France, Thémis, 1969, 370 pages, 22 F.

*In defense of Sovereignty*, par W. J. STANKIEWICZ, New York, Oxford University Press, 1969, 305 pages.

*Information Agreements, Competition and Efficiency*, par D. P. O'BRIEN et D. SWANN, Londres, The MacMillan Co. of Canada Ltd., 1968, 248 pages, \$12.00.

*Judicial Review*, par E. McWHINNEY, Toronto, University of Toronto Press, 1969, 270 pages, \$8.50.

*Judicial Review of Legislation in Canada*, par B. L. STRAVER, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 275 pages, \$15.00.

*Le droit civil à la portée de tous*, tomes 1 et 2, par Philippe FERLAND, Montréal, Philippe Ferland, 1966, 400 pages, \$15.00.

*Le Droit public*, par André DEMICHEL et Pierre LALUMIÈRE, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1969, 125 pages.

*Le pouvoir déclaratoire du Parlement*, par Andrée LAJOIE, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969, 164 pages, \$3.85.

*Lésion et contrat*, par Gérard TRUDEL, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1965, 184 pages, \$4.50 \*.

*Les prisons*, par Jacques LÉAUTÉ, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1968, 126 pages.

*Projection vers l'avenir*, Collectif, Halifax, Students of Dalhousie Law School, 1967, 359 pages.

\* Cf. pour compte rendu de cet ouvrage (1965-66) VII C. de D., pp. 100-103.